



ASSOCIATION DES  
PETITS PAYSANS

Berne, le 30 septembre 2025

## L'Association des petits paysans soutient le référendum contre la modification de la loi fédérale sur le service civil

**Le Parlement a décidé de rendre l'accès au service civil plus difficile dès 2026. L'objectif est de réduire de 40 % le nombre d'admissions au service civil. Cela supprime également une grande partie des prestations en faveur de la nature et de la nature fournies jusqu'à présent par les civilistes. Sont concernés les services sociaux et de santé, la protection de l'environnement et de la nature, ainsi que l'agriculture. Tous ces domaines souffrent déjà d'un manque de personnel et dépendent des personnes effectuant leur service civil.**

En 2024, 6 799 personnes ont été admises au service civil.<sup>1</sup> Selon la volonté du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement, seules 4 000 personnes par an seront encore admises au service civil à partir de 2026, soit une réduction d'environ 40 %. Le nombre de jours effectués chaque année diminuera donc aussi sensiblement en conséquence. Des prestations d'une valeur inestimable pour la société et la nature seront ainsi supprimées.

### L'agriculture bénéficie du service civil

996 personnes effectuant un service civil ont été affectées à l'agriculture en 2024. Ils ont accompli au total 51 119 jours de service. 877 exploitations agricoles en ont bénéficié.<sup>1</sup> 37 % des exploitations d'affectation sont des alpages en région d'estivage, 39 % se trouvent dans les zones de montagne 1 à 4 et 22 % dans la zone de plaine et de collines. Elles utilisent les civilistes là où elles manquent de ressources, par exemple à l'entretien des pâtures, des surfaces de promotion de la biodiversité et des zones de protection de la nature, ou à la lutte contre les plantes indésirables. Les personnes effectuant leur service civil contribuent de manière importante à la préservation des paysages ouverts et au maintien de la biodiversité. Elles soulagent ainsi considérablement les exploitations agricoles.<sup>2</sup>



« Les personnes effectuant leur service civil interviennent là où les ressources manquent pour accomplir des tâches importantes pour la société et la nature. Sans elles, ces tâches ne peuvent plus être réalisées, ou seulement partiellement. »

Kilian Baumann, conseiller national et président de l'Association des petits paysans

Les besoins en civilistes dans l'agriculture sont importants et continueront d'augmenter avec le changement climatique, ainsi que l'augmentation des plantes problématiques et de l'embroussaillage qui en découle.<sup>2</sup> Un affaiblissement du service civil aurait des conséquences négatives pour l'agriculture. C'est pourquoi l'Association des petits paysans soutient le référendum contre la modification de la loi fédérale sur le service civil.

### Contact

Carole Gauch

Responsable Politique et directrice suppléante de l'Association des petits paysans

c.gauch@kleinbauern.ch

031 312 64 00

<sup>1</sup> Département de l'économie, de la formation et de la recherche (2025) : Le service civil en chiffres 2024.

<sup>2</sup> Ecoplan & Agrofutura (2025) : Evaluation Tätigkeitsbereich Landwirtschaft. Einsätze im Rahmen des Zivildienstes.